

# ASSOCIATION RÉCRÉATIVE « LES JARDINS DU CHÂTEAU »

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 27 AVRIL 2017

### RAPPORT DU PRÉSIDENT

ANNÉE 2016

Mesdames et Messieurs,

J'ai le plaisir, au nom du Conseil d'administration (CA) de l'Association récréative « Les Jardins du Château » (ARJC), de vous faire part de nos plus importantes réalisations de l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre dernier.

#### **Acquisition d'un terrain de stationnement pour le Château**

Comme vous le savez tous pour avoir participé en grand nombre à l'Assemblée générale extraordinaire du 21 juin 2016, nous avons négocié et complété l'achat (pour un dollar) du terrain de stationnement situé entre la Pinède sud et le Château. Les 17 stationnements ainsi acquis de M. Pierre Boulet (Monsarrat III), en échange d'un accès aux services et aux infrastructures du Château pour ses résidents, nous permettent de continuer à accueillir nos visiteurs dans la plus grande convivialité.

Grâce à la précieuse collaboration du Neufchâtel et à une entente (encore non signée) avec les Syndicats du Monsarrat I, II et III, nous utiliserons également, dans un proche avenir, des stationnements supplémentaires en vue d'accueillir un plus grand nombre de voitures lors d'événements d'envergure comme des mariages.

#### **Monsarrat II**

Devant l'impasse concernant notre relation avec le Monsarrat II et le refus de ce groupe de membres de se conformer aux règlements de l'ARJC, il est devenu clair que le moment était venu de mettre fin à l'entente conclue de bonne foi en 2004. Après avoir pesé le pour et le contre, et longuement consulté son conseiller juridique, le CA de l'ARJC a adopté à l'unanimité (au cours de sa réunion régulière du 22 février 2017) une résolution visant l'exclusion du Monsarrat II de l'Association. Cette résolution fait l'objet du point 7 de l'ordre du jour de ce soir et le CA vous recommande de la ratifier.

Votre Conseil d'administration veut dorénavant consacrer ses énergies à d'autres priorités plus stimulantes et plus prometteuses pour l'avenir de l'Association.

#### **Monsarrat III**

Au cours de l'automne, l'ARJC a accueilli de nouveaux visiteurs en provenance du Monsarrat III dont certains participent déjà aux activités que nous organisons. Nous prévoyons qu'ils deviendront des utilisateurs assidus de nos services. Nous avons établi une excellente relation de travail avec le propriétaire du Monsarrat III, M. Pierre Boulet, et nous sommes reconnaissants de l'esprit de collaboration qui anime nos rencontres.

## **La piscine**

Conscients de problèmes d'infiltration d'eau et de fissures dans le ciment de la piscine, nous avons procédé, dès sa fermeture en septembre 2016, à un décapage au jet de sable afin de constater l'état précis de l'infrastructure. Nous avons demandé à un ingénieur de préparer une analyse, des recommandations et des devis pour une réparation complète. Parallèlement, nous avons fait appel à des entrepreneurs spécialisés dans la réparation de piscines afin d'obtenir la perspective la plus globale possible.

Malheureusement, les travaux à effectuer sont très importants et nous devons demander aux membres de l'ARJC de verser une cotisation extraordinaire étalée sur deux ans. Pour donner suite au rapport de l'ingénieur, nous avons convoqué une assemblée d'information afin de donner aux copropriétaires tous les détails sur cette réparation.

Je voudrais remercier plus particulièrement M. Guy Benoît, notre vice-président, d'avoir accepté de piloter un dossier qui est urgent, car la piscine constitue un attrait majeur pour nos membres durant la période estivale.

## **Activités pour les membres**

L'engagement exceptionnel et la générosité de nos nombreux bénévoles nous ont permis de vivre encore une fois une année riche en activités sociales, récréatives et communautaires. Nous remercions ces bénévoles de tout cœur pour leur contribution à l'organisation des soupers communautaires, des déjeuners-causeries des châtelaines, du bridge et des jeux de société, de la pétanque, du nettoyage de la Pinède, de l'aquaforme, de la Fête des voisins, de l'embellissement des parterres entourant le Château et des fêtes pour enfants. Merci à notre gestionnaire, M. Guy Villeneuve, d'avoir coordonné toutes ces activités.

## **Administration**

La santé financière de l'Association est demeurée saine en 2016 grâce à la stabilité de nos activités de location et aux revenus du bar. Nous continuons à exercer un contrôle quotidien des revenus et des dépenses. Nous scrutons de près la rentabilité de chacune de nos activités, qu'elles soient destinées à nos membres ou aux clients de l'extérieur.

Grâce aux compétences en informatique de M. Normand Laplante, nous avons rapatrié la gestion de notre site Web et faisons nous-mêmes les mises à jour. Pour nous faire connaître encore plus, nous avons entrepris des démarches pour annoncer les services du Château dans les deux langues officielles par l'entremise de sites de location de bureaux en ligne et nous avons rédigé un dépliant publicitaire. Par ces moyens, nous visons à augmenter les locations de jour. Encore une fois merci à M. Normand Laplante pour son expertise dans le domaine des nouvelles technologies.

Plusieurs membres du CA nous ont quittés au cours de l'année 2016 tandis que d'autres ne renouvellent pas leur mandat. Dans un premier temps, j'aimerais remercier Mme Louise Loranger qui a agi comme secrétaire méticuleuse et dévouée durant quatre

ans et demi. Je voudrais également remercier Mme Lucie Lahaie qui a assuré un suivi rigoureux de nos opérations financières durant plus de cinq ans. Elle a pris plusieurs initiatives pour mettre en place des outils de planification et de contrôle qui sont d'une aide précieuse lors de la prise de décisions. En dernier lieu, je remercie M. Pierre Schnobb qui, malgré une courte présence au CA, s'est activement engagé dans la construction du terrain de pétanque.

Malheureusement, Mme Marie-Andrée Charlebois ne renouvellera pas son mandat après une contribution remarquable de huit ans. Elle a dirigé le Comité du site Web en s'assurant des mises à jour annuelles depuis 2010. Elle a présidé le Comité de sélection des membres d'honneur. Elle a revu, corrigé et révisé toutes les communications internes et externes de l'ARJC en veillant à la qualité impeccable de la langue écrite. De plus, elle a agi comme secrétaire depuis sept mois et s'est portée volontaire pour rédiger de nombreux communiqués. Tout ceci fait avec douceur, élégance et le souci du travail bien fait.

M. Guy Benoît doit aussi nous quitter à la fin de ce mandat. Nous le remercions pour son leadership dans le dossier de l'aménagement de la Pinède, de ses efforts rattachés à son rôle de responsable du Comité du patrimoine et comme mentionné plus haut, de personne clé dans le dossier de la réparation de la piscine.

J'aimerais également souligner l'appui indéfectible du CA du Syndicat Le Neufchâtel et en particulier celui de Mme Nicole Coulombe, sa présidente. Son CA a travaillé à plusieurs reprises avec nous en 2016 afin de trouver des solutions aux problèmes ponctuels que l'Association a vécus.

En terminant, je remercie l'ensemble des membres du Conseil d'administration pour leurs contributions quasi quotidiennes à la gestion de l'ARJC et de ses opérations. En plus des personnes ci-haut signalées, nommons celles qui sont arrivées en cours de mandat comme Mme Christiane Touzet, administratrice, Mme Cathy Grenier, représentante de M. Pierre Boulet, administrateur (propriétaire du Monsarrat III) et M. Ghislain Dussault, administrateur. Tous ont apporté une contribution significative malgré le court laps de temps qui s'est écoulé depuis leur entrée en fonctions.

Je veux également souligner le travail de M. Guy Villeneuve, notre gestionnaire, qui année après année, continue de faire des efforts soutenus et gérer efficacement le Château afin d'assurer le succès de nos opérations. Un grand merci!

Merci à tous les membres de l'ARJC pour leur appui.

Le président de l'Association récréative « Les Jardins du Château »,

Raymond Chauvet